



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fracture numérique

Question écrite n° 41627

Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès des ministres de l'économie, des finances et de la relance, et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la transition numérique et des communications électroniques, sur les conséquences de l'arrêt du dispositif Femtocell. En effet, depuis le 21 août 2021, l'opérateur Orange a décidé de désactiver - sans délai de prévenance - ce dispositif qui permettait à ses abonnés de bénéficier au sein de leur domicile d'un réseau mobile acceptable et qui était tout particulièrement utile aux usagers domiciliés dans les zones blanches. Elle lui demande donc de lui faire part des solutions qui peuvent être apportées aux utilisateurs de ce dispositif, mais également des mesures que le Gouvernement entend prendre afin de remédier à la fracture numérique.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41627

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Transition numérique et communications électroniques](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7325

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)